

PLAN DE FORMATION

Formation SPS, Commerce et Sécurité Sanitaire des Aliments dans la ZLECAf

DURÉE	FORMAT	LANGUE
3 jours (flexible)	En présentiel ou virtuel	Anglais, français

La formation SPS, Commerce et ZLECAf en Sécurité Sanitaire des Aliments est un programme de 3 jours qui aide les régulateurs, les responsables du commerce et les équipes industrielles à comprendre comment la sécurité sanitaire des aliments et les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) influencent l'accès aux marchés et le commerce régional en Afrique.

Conçue pour les ministères du commerce, les autorités de sécurité sanitaire des aliments, les organismes régionaux et les partenaires au développement, cette formation bilingue (anglais/français), en présentiel ou en virtuel, examine le lien pratique entre les systèmes nationaux de contrôle des aliments et le commerce transfrontalier, avec un accent particulier sur la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) et son Protocole sur le commerce des marchandises, y compris l'Annexe 7 relative aux mesures SPS.

Les participants explorent l'harmonisation des normes et réglementations entre les communautés économiques régionales, les exigences que doivent respecter les exportateurs, les PME et les transformateurs pour commercer en toute sécurité dans le cadre de la ZLECAf, ainsi que les défis liés au commerce et à la sécurité sanitaire des aliments entre pays ayant des capacités réglementaires différentes.

La formation présente la sécurité sanitaire des aliments comme un facilitateur du commerce plutôt qu'un obstacle, en s'alignant sur l'Accord SPS de l'OMC, le Cadre politique SPS de l'Union africaine et les normes du Codex Alimentarius, et prépare les participants à soutenir l'harmonisation, la conformité et un commerce intra-africain et international plus sûr.

Ce que vous apprendrez

- Le lien entre la sécurité sanitaire des aliments, les mesures SPS et l'accès aux marchés dans le commerce régional et continental
- Le Protocole de la ZLECAf sur le commerce des marchandises et son Annexe 7 relative aux mesures sanitaires et phytosanitaires
- L'harmonisation des normes et réglementations de sécurité sanitaire des aliments entre communautés économiques régionales
- Les exigences pratiques pour les exportateurs, PME et transformateurs commerçant dans le cadre de la ZLECAf
- Les défis courants liés au commerce et à la sécurité sanitaire des aliments entre pays, et les moyens de les surmonter
- Le rôle du Codex Alimentarius et des normes internationales dans la facilitation d'un commerce plus sûr

Public cible

Ministères du commerce et responsables des communautés économiques régionales	Autorités réglementaires de sécurité sanitaire des aliments et du SPS
Exportateurs, PME et transformateurs recherchant l'accès aux marchés	Partenaires au développement et projets de facilitation du commerce financés par des bailleurs de fonds

Aperçu du programme de formation

SUJET	OBJECTIF
Sujet 1	Sécurité sanitaire, SPS et commerce — fondements, terminologie et Accord SPS de l'OMC
Sujet 2	ZLECAf et sécurité sanitaire des aliments — Protocole sur le commerce des marchandises, Annexe 7 et cadres continentaux
Sujet 3	Harmonisation et conformité — aligner les normes entre communautés économiques régionales
Sujet 4	Appuyer les exportateurs et PME — préparation pratique à un commerce régional et continental plus sûr

Certification

Les participants recevront un certificat de fin de formation reconnaissant leur capacité à soutenir des pratiques de sécurité sanitaire des aliments alignées sur le SPS et facilitatrices du commerce.

Demander cette formation

COURRIEL
blaise@blaiseouattara.com

TÉLÉPHONE
+1 343 202 5776

AUTRE COURRIEL
ouattara.blaise@yahoo.fr

SITE WEB
blaiseouattara.com

SOURCE

Dr Blaise Ouattara, Formation en sécurité sanitaire des aliments en Afrique — Formation SPS, Commerce et ZLECAf — <https://blaiseouattara.com/food-safety-training-africa/>